

Forum des enseignants innovants

28 & 29 mars 2008

Concours de projets pédagogiques innovants

Règlement

1. Organismes et objectifs du concours

Le concours de projets pédagogiques innovants est organisé dans le cadre du forum des enseignants innovants par un groupe d'associations, avec le soutien de partenaires institutionnels et industriels.

Il vise à :

- permettre à des enseignants de présenter publiquement des pratiques pédagogiques innovantes réalisées dans les classes, en exploitant notamment les technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- distinguer les idées et les réalisations considérées comme les plus innovantes et les plus pertinentes sur le plan pédagogique ;
- contribuer à diffuser et à valoriser l'innovation pédagogique dans les établissements d'enseignement et auprès du grand public.

2. Conditions de participation

Le concours est ouvert aux enseignants et aux personnels d'éducation en exercice, du primaire et du secondaire, en poste dans des établissements scolaires publics ou privés sous contrat avec l'Etat.

Le projet présenté doit être un projet original, innovant sur le plan pédagogique et avoir été réalisé en classe.

Sous réserve de l'accord de leur chef d'établissement pour les libérer à cette occasion, les enseignants retenus pour participer au concours s'engagent à venir présenter leur projet à Rennes les 28 et 29 mars 2008 (voir plus loin, les modalités pratiques).

Si le projet a été conçu et mis en œuvre de façon collective, il sera présenté, au nom du collectif, par un seul de ses membres.

3. Déroulement

Le concours des enseignants innovants se déroule en plusieurs étapes décrites ci-dessous.

Etape 1. Inscription des candidats

Les candidats doivent s'inscrire sur le site <http://www.forum-rennes2008.fr> avant le 22 février 2008 en remplissant un formulaire en ligne dans lequel ils décrivent brièvement leur projet.

Etape 2. Sélection des candidats

Les représentants des associations organisatrices sélectionnent les 100 premières propositions satisfaisant aux conditions de participation.

Etape 3. Réalisation d'un diaporama et d'un poster

Les participants présentent leur projet à travers un diaporama informatique dont le format leur sera communiqué au moment de leur inscription définitive et qui devra être envoyé aux organisateurs avant le 15 mars.

Ils préparent également un *poster* (papier) destiné à l'exposition de leur projet. La surface disponible pour un *poster* est d'environ 1,5 m². Le *poster* peut comporter des éléments imprimés, des objets (par exemple des réalisations d'élèves) à condition qu'ils soient peu encombrants, des ressources numériques complémentaires du diaporama informatique.

Etape 4. Installation des posters

Les candidats retenus peuvent installer leur *poster* dans l'espace prévu (voir conditions pratiques) soit le jeudi 27 entre 16h et 18h, soit le vendredi 28 entre 8h et 9h.

Etape 5. Présentation des projets

Les *posters* des projets sont présentés par leurs auteurs aux participants du forum et aux membres du jury le vendredi 28 matin (horaires à définir).

Etape 6. Délibération du jury

Le jury, composé de représentants des associations organisatrices, désigne les 10 projets qui lui apparaissent comme les plus innovants et les plus aboutis sur le plan pédagogique.

Etape 7. Proclamation des résultats

Les résultats du concours sont proclamés publiquement le samedi 29 à 14h. Les lauréats reçoivent des cadeaux offerts par les associations et les partenaires industriels du concours.

4. Modalités pratiques

Le forum des enseignants innovants et le concours de projets pédagogiques se déroulent à Rennes, aux Champs Libres et au lycée Emile Zola.

Les frais de déplacement des enseignants participant au concours sont pris en charge par les organisateurs sur la base du prix du billet de train 2^e classe entre Rennes et le lieu d'exercice du candidat (à concurrence de 100€), ainsi que l'ensemble des frais de résidence à Rennes, du jeudi 27 au soir jusqu'au samedi 29 midi.